Ligue Francophone Belge des Sports d’Entreprises et de Loisirs

asbl Groupement Royal Corporatif Provincial Namurois

Section VOLLEY-BALL

# E-mail : volleycorponamur@gmail.com

Site Web : www.volleycorponamur.be

Objet : réinscription d’une équipe saison 2021-2022 – nouvelle procédure

Après 2 saisons perturbées par un virus, nous espérons tous pouvoir reprendre notre sport favori et cette fois-ci sans interruption.

L’année dernière vous avez découvert le nouveau site du Volley corpo.

Malheureusement, nous n’avons pas pu profiter des possibilités offertes par ce site.

Pour la réinscription, ici aussi, grâce au site, une procédure simplifiée a été décidée.

Plus besoin d’imprimer des feuilles et les envoyer au comité qui recevait des centaines de courriers avec des feuilles pas toujours très lisibles.

**La nouvelle procédure se déroulera en 3 étapes** :

**1- les responsables d’équipe** nous renvoient le nouveau document d’inscription.

Toutes les informations nécessaires à la préparation de la nouvelle saison sont reprises dans un seul document.
Ce document est disponible sur le site. Il suffit de le télécharger, le remplir et de le renvoyer à volleycorponamur@gmail.com.

Il n’est plus nécessaire de signer ce document. Par contre, pour authentifier que c’est bien vous qui nous envoyez ce document, vous devrez impérativement renvoyer le document en utilisant l’adresse électronique que vous avez communiquée au Volley Corpo.

Ne changez pas le format du document afin que nous puissions copier les données directement vers la base de données.

Vous constaterez que les informations « joueurs » sont réduites au strict minimum : nom, prénom et adresse électronique. Ceci est tout à fait normal car ce sera au joueur lui-même de vérifier ses données personnelles. Ceci est également valable pour de nouveaux joueurs ou pour des transferts.

**Important** : vérifiez si les adresses électroniques sont bien correctes et que vous n’avez pas fait d’erreur en les transcrivant car cette adresse est la clé pour se connecter au site. Sans accès au site, le joueur ne pourra pas se réinscrire et donc ne pourra pas jouer.

Pour les 2-3 joueurs qui n’ont pas d’adresse électronique ( et uniquement eux ) vous devrez nous envoyer une copie électronique de leur formulaire papier, rempli et signé. Ce document se trouve parmi les documents administratifs du site.

**2- Le comité** **met à jour** vos données et **initialise** la procédure de réinscription de chaque joueur repris sur votre liste de joueurs.

Un joueur qui n’est pas repris sur votre liste ne pourra pas se (re)inscrire et donc par conséquence ne pourra pas jouer.

On vous renverra un courrier quand le comité aura initialisé la réinscription afin que vous puissiez en informer vos joueurs.

**3- Chaque joueur devra confirmer sa réinscription électroniquement directement sur le site**.

Une fois l’inscription de l’équipe enregistrée, le joueur peut se connecter au site en utilisant son adresse mail.

Le joueur, en se connectant, valide son inscription. Ceci remplace le document individuel avec l’attestation sur l’honneur.

Les joueurs qui se sont déjà connectés pourront utiliser leur mot de passe.

Les joueurs qui ne se sont jamais connectés (> 200) auront sans doute « perdu » le courrier envoyé l’année dernière, leur donnant accès au site. Ils devront alors cliquer sur « Réinitialiser le mot de passe » et ils recevront un nouveau lien.

Aussi longtemps que ce joueur n’a pas terminé la procédure d’inscription, le site lui présentera une fenêtre lui demandant de se réinscrire : de remplir / vérifier ses données personnelles et d’accepter le RGPD et l’attestation sur l’honneur.

L’action de se (ré)inscrire n’a pas uniquement une utilité de mise à jour des données personnelles, RGPD et l’attestation sur l’honneur mais fait également passer le statut du joueur de « pas en ordre » à « en ordre » et sera instantanément repris sur la feuille de match.

-----------

*Il ne vous reste plus qu’à nous envoyer le document d’inscription et d’informer vos joueurs de la nouvelle procédure d’inscription.*

***IMPORTANT :*** *Il appartient au responsable d’équipe de suivre l’inscription de ses joueurs pour qu’ils respectent les délais et que votre équipe soit en ordre pour le championnat.*

*Vous pouvez suivre dans la partie « équipe » du site les joueurs qui ont finalisé leur inscription. Ils seront marqués « en ordre ».*

*-----------*

*La réduction de cotisation reste d’application pour les bons élèves, à vous de motiver les joueurs pour qu’ils prennent les 30 secondes nécessaires en temps utiles.*

*La date à laquelle le joueur se met en ordre est automatiquement enregistrée.*

-----------

***Nous ne désirons plus nous retrouver dans la situation de l’année dernière :
- des équipes nous ont fourni la demande de réinscription 15 jours avant le début de la
 saison
- 3 équipes se sont désistées 2 jours avant AG.***

***De telles circonstances rendent extrêmement difficiles l’organisation des championnats.***

***Nous n’hésiterons pas, dès lors, à refuser les inscriptions tardives, qui ne compenserait pas un départ de dernière minute***.

**Nous attendons vos inscriptions d’équipe pour la nouvelle saison 2021-2022 pour le 12-06-2021 au plus tard.**

LE COMITE